

Rapport d'activités annuelles 2011



Introduction

Si l'année 2010 a été l'année de la fondation de la Coop de Solidarité Multiservices Montauban, l'année 2011 aura été l'année de construction de notre bâtisse multifonctionnelle.

2010 une année d'études préliminaires, de réflexion, de décisions, de recherche d'appui et de partenaires. L'année 2011, action, construction.

Le dossier financement pour la partie subvention s'est poursuivi tout au long de l'année 2011. A la fin de décembre, des réponses sur deux demandes étaient attendues. La participation de la population était acquise ainsi que la partie subvention qui nous permettait d'aller de l'avant avec le projet. Cependant, pour la partie emprunt, ce fut autre chose; même avec un dossier bien monté, un plan d'affaire structuré et sécuritaire, un partenaire commercial très crédible (Coop St-Ubalde) et un partenaire de projet tel que la municipalité cautionnant notre emprunt et le subventionnant aussi, ce ne fut pas une mince affaire.

Nous avons eu recours à quatre sources de financement :

- la contribution de la population; 125,000\$.
- le CFE Desjardins Québec Portneuf pour notre caisse populaire pour un montant de \$667,000 en première hypothèque.
- le CLD pour compléter le montage pour l'achat de L'Épicerie Dépanneur Chez Nicole pour un montant de \$75,000.
- la Fiducie du Chantier d'Économie Sociale pour un montant de \$208,000 en hypothèque de deuxième rang dont le capital est remboursable dans 15 ans seulement.

Ce dossier a demandé beaucoup d'énergie car plusieurs conditions d'acceptation s'y rattachaient et ceci pour les deux organismes. Mais aussi quelques surprises dont des conditions de décaissement des prêts qui ont demandé de nombreuses démarches et recherches. Il faut aussi dire que certaines conditions étaient dispendieuses.

Nous avons fait la préparation de notre dossier dans les sept premiers mois et la construction à partir du mois d'août. Nous avons espéré faire l'ouverture des commerces pour Noël. Nous avons dû reporter celle-ci (au 18 janvier 2012). Il y a plusieurs étapes à une construction d'envergure comme la nôtre, on ne peut pas en sauter.

Construction

Les grandes étapes de l'année :

- réalisation des plans et devis	6 mois
-emprunt CFE	8 mois
-emprunt Fiducie	9 mois
-achat terrain et bâtisse Mme Bourré	mars 2011
-achat Épicerie Dépanneur	11 mois/18 mars 2011
-embauche du chargé de projet	mai 2011
-processus de soumission	3 mois
-construction	5 mois



Épicerie, quincaillerie et essence demandent de la coordination. Il faut que les architectes de Provigo, de la Coop Fédérée et de Sonic se coordonnent avec notre architecte afin de bien cibler les besoins de chacun : superficie, disposition, harmonisation des équipements. Les plans ont été remis à notre coop à la mi-juin.

Étape suivante : validation des plans par l'ingénieur en structure pour se conformer aux normes du Québec. A ce niveau, nous avons eu une surprise de taille. En effet, l'architecte exigeait une étude de portance de sol. Cette étude a mis en lumière une caractéristique du sol indiquant qu'à une certaine profondeur notre sol comportait un risque de liquéfaction en cas de séisme. Trois solutions furent envisagées pour régler le problème : une compaction dynamique du sol, des pieux de soutènement ou bien un radier (dalle flottante renforcée d'armature). La solution retenue fut le radier car après évaluation c'était la solution qui tout en répondant aux normes était la moins coûteuse.

Partenariat

Tout ce travail ne s'est pas fait tout seul. Certes le conseil d'administration a été très actif (30 rencontres), mais notre choix de partenaire d'affaires, que ce soit Coop St-Ubalde ou la municipalité s'est avéré très positif. Nous avons reçu de leur part un appui inconditionnel. Les employés et dirigeants n'ont pas ménagé leurs efforts pour que le projet se réalise. On peut affirmer que sans leur participation et leur engagement dans le projet, notre coopérative n'aurait pas vu le jour. La Caisse Populaire est notre troisième partenaire d'affaires. D'abord par une subvention de \$150,000 sur trois ans. Mais aussi pour avoir accepté de revoir, avec les membres de la caisse de notre territoire, l'organisation de services. Ainsi dans une démarche conjointe caisse/coop, ce sont les membres qui ont décidé qu'il y aurait un guichet automatique à l'entrée de la coop.

D'autres partenaires, même s'ils ne font pas partie intégrante du projet, n'ont pas ménagé leurs efforts pour supporter sa réalisation. Ainsi la CDR (Coopérative de Développement Régional Centre-du-Québec/Mauricie) a supporté tout le volet coopératif et mis une ressource humaine à notre disposition (projet pilote). Le CLD (Centre Local de Développement) de Mékinac a pour sa part, supporté tout le volet plan d'affaire et les démarches de financement en plus de donner une subvention. Enfin la MRC a supporté tout le volet recherche de subvention tout en subventionnant aussi le projet par le biais de certains programmes.

Les subventions

Comme nous le mentionnons, la MRC de Mékinac nous a grandement aidé pour l'obtention des subventions. Cependant, la municipalité a à l'occasion aussi travaillé à ce dossier. Nous présentons ici la liste des subventions :

-MRC/Pacte rural	\$25,000
-MRC/FSTD volet 1	\$135,000
-CLD/Économie Sociale	\$30,000
-Municipalité Notre-Dame	\$155,000/10 ans
-Caisse populaire	\$150,000/3 ans
-Membres	\$125,000

Il faut ajouter à ces subventions le coût des installations intérieures de la partie commerciale payées par Coop St-Ubalde pour un montant d'environ \$600,000 et l'aménagement intérieur de la bibliothèque payé par la municipalité et d'autres subventions au montant d'environ \$40,000.

Communications

En 2011, la Coopérative a alimenté la communication de façon continue avec la population grâce à la parution de 12 articles dans l'Éveil. Le 18 juin 2011, la Coopérative a tenu une assemblée publique afin de présenter l'état d'avancement des travaux et la campagne de souscription à la population. La participation a été très positive. Le 26 août 2011, nous avons organisé une conférence de presse «*Une histoire de succès qui rallie les gens de Montauban*» afin de lancer officiellement le début des travaux de construction. Une fois de plus, la participation a été excellente avec la représentation de plusieurs partenaires du développement économique et politique.

A partir du mois de juin 2011, les médias locaux (Hebdo Mékinac, Courrier de Portneuf.com, régionaux (Gazette de la Mauricie) et nationaux (Le Soleil) se sont intéressés à notre projet et ont publié des articles sur la Coopérative. Soulignons également que nous avons été mis en nomination lors du concours québécois en entrepreneuriat 2011 (MRC Mékinac). Le 25 octobre 2011, trois représentants de la Coopérative ont présenté notre projet et participé à un atelier sur le transfert des expériences avec des municipalités dévitalisées en Mauricie. Finalement, nous avons animé un nouveau lien Internet dédié à la Coopérative sur le site Internet de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban. Le lien Internet a permis de suivre l'information concernant la mission, la campagne de souscription, les travaux de construction, les parutions de l'Éveil, les offres d'emploi, etc. Des organismes dédiés à l'entrepreneuriat collectif (CRÉS Mauricie et CDR Centre-du-Québec Mauricie) ont également parlé de nous sur leur site Internet.

Conclusion

Si ce projet a vu le jour, c'est vraiment parce que tous les partenaires, tous les acteurs décisionnels et toute la population y ont cru. Tout le monde a travaillé ensemble, dans le même sens; personne n'a ménagé ses efforts et le 18 janvier 2012, grâce à l'engagement de tous, nous avons pu commencer à utiliser nos services de proximité. Maintenant, c'est à nous tous d'assurer la bonne santé de ceux-ci en magasinant chez-nous. Le slogan «*Achetons local*», c'est maintenant qu'il prend tout son sens.

Gilles Allaire, secrétaire